

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 21 avril 2016

Dans le cadre des enquêtes menées actuellement sur les émissions polluantes du secteur automobile, le Groupe PSA a fait l'objet ce jour d'une opération de visite et de saisie de la DGCCRF.

Le Groupe PSA confirme la conformité de ses véhicules en matière d'émission de polluants dans tous les pays où il opère. Confiant dans ses technologies le Groupe PSA collabore pleinement avec les autorités compétentes.

Par ailleurs, le Groupe PSA rappelle l'efficacité du système de post-traitement « BlueHDI », composé de la Selective Catalytic Reduction (SCR) positionnée en amont du filtre à particules (FAP), permettant de traiter les oxydes d'azote (NOx) émis par les moteurs diesel. Cette technologie a été déployée progressivement à partir de fin 2013 sur tous les véhicules diesel Euro6 du Groupe.

Dès novembre 2015, le Groupe PSA a décidé de s'inscrire dans une démarche de transparence vis-à-vis de ses clients à travers la publication des résultats de consommation en usage réel issus d'un protocole d'essai défini avec les ONG Transport & Environment (T&E) et France Nature Environnement (FNE), audités par Bureau Veritas.

Contact media : 01 40 66 42 00

A propos du Groupe PSA

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe PSA a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2015. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2015. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 104,4 grammes de CO₂/km en 2015. Il est aujourd'hui le leader en matière de véhicules connectés avec une flotte de 1,8 million de véhicules connectés dans le monde. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia). Pour plus d'informations, aller sur groupe-psa.com/fr